

## Estuaire/Ntoum/Campagne nationale de vaccination gratuite contre la rougeole

### Les Ntoumois n'étaient pas en marge de l'événement



Le médecin-chef du centre médical de Ntoum, Eugénie Chimène Engone Nguema.



Les parents et leurs enfants attendant le vaccin.



Le préfet du Komo-Mondah, Alphonse Débat Passantère, procédant à la vaccination du premier enfant à Ntoum.

PSNB  
Ntoum/Gabon

C'est en principe hier qu'était censée prendre fin la campagne de vaccination contre la rougeole. Et si le centre de santé de Nzenzang-Ayong a servi de cadre au coup d'envoi de cette opération au plan national, le mercredi 19 avril dernier, la commune de Ntoum n'est pas resté en marge de cette campagne, prévue pour durer cinq jours.

C'est le préfet du Komo-Mondah, Alphonse Débat Passantère, qui a procédé à la vaccination du premier enfant de Ntoum. En pré-

sence de l'inspecteur régional de la Santé en service à l'hôpital de Melen, Damas Aboghe Bengone, représentant la directrice régionale de la santé (DRS) Estuaire-Ouest et de la 4e adjointe au maire, Flavienne Matoumba. Auparavant, le médecin-chef du centre médical de Ntoum, Dr Eugénie Chimène Engone Nguema, a indiqué que le Gabon est en phase d'épidémie déclarée de rougeole. « En 2016, il y a eu 1 723 cas déclarés de rougeole, notamment dans les provinces de l'Estuaire, l'Ogooué-Lolo, la Ngounié, le Haut-Ogooué et l'Ogooué-Ivindo », a-t-elle révélé. D'où la nécessité

d'une riposte nationale en vue de protéger les enfants de 9 à 59 mois.

« La rougeole est une maladie infectieuse éruptive virale, dont le réservoir est exclusivement humain. Sa transmission se fait par voie aérienne, directement de personne à personne, par inhalation d'air contaminé. Elle est amplifiée dans les rassemblements d'enfants, les communautés familiales et les collectivités préscolaires et scolaires », a par ailleurs fait savoir le médecin-chef. Précisant que la contagiosité des sujets malades est maximale pendant la phase pré-éruptive. Elle débute même avant les premiers symptômes, et il

en résulte qu'il est souvent trop tard pour isoler le patient.

Selon le docteur Engone Nguema, « la rougeole frappe à tout âge, mais elle atteint le plus souvent les jeunes enfants. A l'exception des nourrissons de moins de 5 à 6 mois protégés par les anticorps maternels, à condition que leurs mères aient eu la rougeole ou aient reçu la vaccination anti-rougeole. »

La maladie se manifeste par des symptômes divers : un enfant grognon ou pleurnichard, une fièvre, une conjonctivite, une toux, des éternuements, un écoulement nasal, parfois des troubles digestifs

(diarrhée, vomissements), atteinte cérébrale, convulsions.

« L'éruption apparaît 3 à 4 jours après le début des symptômes. Ce sont des maculo-papules séparées par des intervalles de peau saine. Les complications sont très graves et peuvent entraîner le décès. La prise en charge est symptomatique. La prévention n'est possible que par la vaccination, elle seule assure une protection efficace et de longue durée. D'où la campagne nationale de vaccination contre la rougeole (...), du 19 au 23 avril 2017. La supplémentation en vitamine A permettra de pallier les carences nutritionnelles,

souvent observées dans cette population cible. Elle concerne les enfants dès le sixième mois », précisera encore la toubib.

En souhaitant une forte mobilisation de toute la population du Komo-Mondah, et le soutien de toutes les autorités administratives et politiques pour la réussite de cet événement, le médecin-chef a tenu à rappeler que la vaccination était gratuite. Elle a regroupé 20 équipes disposant chacune de 3 personnes, avec pour sites les écoles, auprès des chefs de quartiers et de villages, les confessions religieuses et les dispensaires de chaque localité.

## Ogooué-Maritime/Département de Ndougou/Gamba/Agriculture

### Retour à la terre d'une élue locale

D.M  
Gamba/Gabon

MALGRÉ les nombreuses et hautes fonctions qu'elle a occupées et continue à occuper dans l'administration (directrice d'école, maire de la commune de Gamba de 2008 en 2013 et aujourd'hui 2e maire adjoint de cette même collectivité depuis 2013), Odette Pandzou n'a jamais oublié que l'agriculture contribue à l'épanouissement de ceux qui ont la volonté de s'y adonner. Autrement dit, de ceux qui croient que l'on peut bien gagner sa vie au quotidien en y mettant un peu du sien. D'autant qu'en dépit de ses responsabilités, Mme Pandzou dispose de nombreux hectares de plantations de manioc et de bananiers. Elle participe ainsi au développement de l'économie de sa localité, en écoulant ses récoltes sur le marché. Et même le phénomène des éléphants qui dévastent les plantations dans la contrée, n'a guère arrêté la hargne qui habite cette femme.

Nourries par son expérience, beaucoup de ses congénères se rendent aujourd'hui à l'évidence que le travail de la terre constitue une grande source de richesse. Et que lorsqu'on s'y adonne, on gagne nettement mieux sa vie que ceux



Odette Pandzou,...



... ici en pleine transformation des tubercules de manioc en bâtons, avec ses congénères...



... a fait du travail de la terre une véritable passion.



En dehors du manioc, les femmes cultivent aussi la banane.

qui s'échinent à travailler derrière un bureau. Quelques autres femmes ont donc rejoint Odette Pandzou, pour agrandir un peu plus les plantations

situées dans le canton Lagune. Ainsi, chaque week-end, lorsque le temps leur est favorable, ces dernières embarquent à bord de pirogues

motorisées pour rejoindre les sites d'exploitation. Et, après des heures de dur labeur, les bonnes récoltes ont vite fait de faire oublier ces moments dif-

ficiles. Les produits de la récolte sont ainsi mis en vente, soit en l'état, ou alors transformés manuellement, le cas de manioc notamment.

À l'heure où le secteur pétrolier et autres battent de l'aile, l'exemple de Mme Pandzou pourrait faire école, aussi bien au niveau local que national.